

L'ENVOL DES CIGOGNES

« Les migrations font bouger le monde ! »

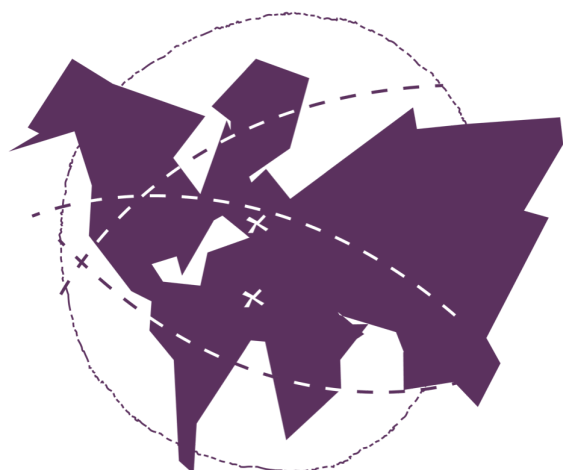
La lettre aux adhérents et sympathisants du Grdr

N°28 | Mai 2020



SOMMAIRE

L'Éditorial	03
Témoignages d'immigrés d'hier et d'aujourd'hui	04
Evolution de la politique migratoire depuis les années 1960	09



LES MIGRATIONS FONT BOUGER LE MONDE



En finir avec les idées reçues sur la migration	12
--	-----------

Les politiques européennes en pleines contradictions	14
---	-----------

COVID 19 - Le Grdr reste à vos côtés!

Depuis le début du mois de mars, le Grdr a adopté des mesures de précaution pour pouvoir continuer à travailler avec vous, tout en protégeant ses équipes, ses partenaires et les personnes qu'il accompagne. Si l'ensemble des activités collectives que nous proposons habituellement sont reportées pour des raisons de santé publique, l'ensemble de nos collègues restent disponibles en télétravail.

Nous restons à vos côtés : nos équipes au sein des différentes cellules et du siège sont à votre écoute et restent disponibles, par mail, pour assurer, autant que possible, la continuité de notre action et pour répondre à vos questions.

Le Grdr met à disposition de toutes les personnes vulnérables et de ceux qui les aident, une boîte à outils permettant de regrouper un certain nombre de services de santé et de proximité.

Plus d'informations sur notre site :

<https://grdr.org/Une-mallette-a-outils-pour-faire-face-a-la-crise-sanitaire>

L'EDITORIAL :



Rédiger un édito sur les migrations, à l'heure où plusieurs milliards de personnes sont confinées dans le monde et que les frontières se ferment, pourrait sembler anachronique. Pourtant, cette crise sanitaire met finalement en exergue tous les défis et les enjeux communs qui animent le Grdr depuis 50 ans, défis autour desquels la conférence « Les migrations font bouger le monde » a réuni une centaine de participants le 28 février dernier. Ce numéro de l'Envol des cigognes vous propose une synthèse des propos des intervenants et des riches échanges avec eux.

Après un rappel sur l'histoire des lois sur l'immigration en France et une mise en perspective avec les parcours migratoires d'hier et aujourd'hui, la conférence, venant clore les 50 ans du Grdr, a permis de déconstruire les idées reçues sur les mobilités humaines et d'objectiver les réalités en se basant sur les recherches académiques et des données fiables. Lutter contre l'instrumentalisation des chiffres et les discours attisant les peurs envers les migrants, discours démagogiques renforcés par le Covid19, est un enjeu primordial.

Interroger les politiques publiques nationales et européenne, questionner leurs conséquences en matière d'atteinte aux droits de l'homme, présenter des initiatives citoyennes et solidaires d'accueil des migrants comme celle menée à Grande Synthe, tels furent également les débats qui ont animé cette conférence.

Quels seront les effets de l'épidémie sur les politiques migratoires ? Cette question reste aujourd'hui ouverte mais espérons, à l'heure où les Européens se rendent compte que les déplacements ne sont pas que le problème des «autres», que cette pandémie, qui frappera malheureusement durement tous ceux qui n'ont pas accès aux soins dont les migrants, permettra une prise de conscience et non pas un repli sur soi, car la mobilité doit rester malgré tout un droit universel et fondamental.

Par Mathilde Chassot, membre du CA

TEMOIGNAGES D'IMMIGRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

L'histoire des migrations d'Afrique de l'Ouest vers la France depuis les années 1960 est étroitement liée à la politique migratoire française et à son durcissement progressif. Ces deux témoignages, un homme et une femme originaires du Mali et du Sénégal, venus en France à 30 années d'écart, nous donnent un aperçu de l'évolution du profil des migrants, des raisons du départ, des conditions d'accès au territoire français, de l'arrivée en France et des conditions de vie, des liens avec le pays d'origine.

KEFING SACKO, ARRIVÉ EN FRANCE EN 1980



Kefing Sacko, 58 ans, est Soninké, originaire de Madiga Sacko dans la région de Kayes, au Mali. Venu en France en 1980, à l'âge de 19 ans, il est chef d'entreprise depuis 1986. Il est un acteur historique du monde associatif malien en France.

- Les Soninké sont des cultivateurs, des éleveurs et des commerçants. On dit aussi que ce sont des grands voyageurs. Pourquoi ont-ils cette réputation ?

“ Bonne question. Chez nous être migrant c'est d'abord être voyageur. Les Soninkés sont un peu partout en Afrique et dans le monde. Les raisons sont multiples, mais ce sont d'abord des raisons économiques. C'est ce qui nous pousse à la migration pour chercher les moyens de subvenir aux besoins de notre famille.

- Je crois que les frères de votre père étaient en France quand vous étiez encore au village. Que faisaient-ils ici ?

Presque toute ma famille est allée en France, depuis mon grand-père jusqu'à mon père. Les raisons sont celles que je viens d'évoquer. En France, c'étaient des salariés manutentionnaires, car ils n'avaient aucun diplôme.

- Aviez-vous, vous aussi, gamin, cette envie de partir ?

Ah oui, bien sûr. Car les gens qui venaient de la France rapportaient des moyens financiers dont nous avions besoin, pour acheter de la nourriture et d'autres choses. Donc je voulais à mon tour y aller pour pouvoir faire la même chose que mes parents. Je suis arrivé en France très jeune, à 19 ans. Mon oncle qui était déjà ici m'a envoyé un billet d'avion.

- Comment s'est passé votre arrivée en France ?

Quand je suis arrivé, mon oncle m'a amené au foyer de Rosny-sous-Bois où il habitait avec d'autres membres de ma famille. C'était le Foyer Soundiata. J'ai été délégué de ce foyer en 1985-86, à l'époque de la loi Pasqua.

- Pour dormir, pour manger, comment ça s'est passé pour vous ? Comment était organisé ce foyer ?

A la base de la société Soninké, nous avons une structure très solidaire. Et cette solidarité, nous l'avons transportée au sein même du foyer, à Rosny-sous-Bois. Il y avait une caisse de solidarité qui permettait à tout migrant qui arrivait au foyer, qu'il ait un travail ou pas, d'être pris en charge jusqu'à ce qu'il puisse se débrouiller.

- Vous n'avez pas eu de problème de papiers quand vous êtes arrivé ?

Mon arrivée a coïncidé avec l'arrivée de François Mitterrand en 1981. Et j'ai pu être embauché par une entreprise de Montreuil avec ma carte d'identité malienne, ce qui aujourd'hui n'est pas faisable.

- Vous avez le foyer, vous avez le travail, vous commencez à gagner de l'argent, je suppose que vous en avez envoyé au village ? Vous êtes venu pour ça.

Oui, évidemment. Je suis venu d'abord pour envoyer de l'argent aux parents, mais aussi pour participer au développement local.

- Comment faisiez-vous dans les années 80, pour faire parvenir l'argent au village?

On n'avait pas à l'époque les transferts d'aujourd'hui par internet. On passait par un ami ou une personne de confiance qui partait au Mali. On lui remettait une enveloppe. Il partait ainsi avec plusieurs sacs d'enveloppes, car tous les habitants du foyer lui en remettaient une, et également ceux d'autres foyers dont les ressortissants venaient de villages voisins au Mali. On pouvait partir avec 100-150 enveloppes, ou même plus, à remettre aux familles.

- L'argent que vous envoyiez, c'était d'abord pour la famille, mais pas seulement ? A quoi a-t-il servi ?

Il servait aussi à créer des infrastructures. Par exemple, on a construit des mosquées, des écoles...On a aussi investi dans la santé. A Madiga, on a bénéficié d'une école de l'Etat en 1967 mais à partir de 1984, nous avons cotisé pour reconstruire cette école et l'agrandir pour avoir un deuxième cycle d'enseignement secondaire. Quand je suis retourné au Mali, 7 ans après mon arrivée en France, je me suis servi des idées que j'avais apprises en France pour mettre en place une nouvelle association à Madiga. On a formé un bureau pour le développement du village, qui existe encore et dont je suis toujours le secrétaire général. On a cotisé plus de 400 millions de FCFA, sans avoir recours à des subventions.

- Quelle nationalité avez-vous aujourd'hui, après toutes ces années passées en France ?

Je suis resté attaché au choix de mes parents, j'ai gardé la nationalité malienne. J'ai des enfants qui sont nés ici, qui sont français, et des enfants qui sont nés là-bas, et qui sont maliens.

- Pensez-vous retourner au Mali pour votre retraite ?

La retraite c'est bientôt ; j'aimerais retourner au Mali, mais j'aurai du mal à m'adapter après 40 ans en France. Je crois qu'il y a beaucoup de gens comme moi. Mais je ferai des allers- retours. J'y suis allé il y a 2 mois. Je retourne au Mali en tant que citoyen malien, et en même temps un citoyen malien qui aime la France.

”

FILY GUEYE, VENUE EN FRANCE REJOINDRE SON MARI EN 2011



Fily Diallo Gueye est une Sénégalaise de 48 ans venue à Paris en 2011 dans le cadre du regroupement familial. Son mari, qui vivait en France, faisait jusqu'alors des allers-retours entre les deux pays.

- Vous Fily, ce n'est pas la même histoire. Est-ce que vous-même, comme Kefing, vous aviez envie de bouger quand vous étiez jeune, de venir en France par exemple ?

“

Oui, parfaitement, comme tous les jeunes de l'Afrique. Mon père a travaillé au Sénégal jusqu'à sa retraite anticipée à 55 ans, et puis il est venu en France, en 1980, et il a travaillé ici comme agent d'entretien jusqu'à sa retraite. Il était en foyer à Vitry-sur-Seine et était délégué syndical du foyer. Dans ma tête, pendant mes études, je me disais qu'après mon baccalauréat, je partirai continuer mes études en Europe. Mon idée, c'était de partir me former et puis revenir au Sénégal.

- Et finalement, vous n'êtes pas partie en France. Pourquoi ?

A cause du droit d'aînesse : ma mère ne voulait pas que je vienne en France avant que mon grand frère ne le fasse. A ce moment-là, je ne voulais pas aller à l'Université de Dakar, car mon idée c'était d'aller en Europe pour continuer mes études, puis retourner en Afrique pour travailler, disons, dans les plus hautes sphères de la République. Mon rêve c'était d'essayer d'arrêter cette saignée de départs clandestins, et d'ouvrir les yeux de nos gouvernants pour vraiment aider les populations. Pour moi ce n'est pas le rôle de la population de venir en Europe et travailler pour créer des écoles au village. C'est le rôle des gouvernements.

- Vous vous êtes mariée. Votre mari, qui est Sénégalais d'origine, était en France. Vous, vous étiez à Dakar. Vous n'avez pas eu envie de le rejoindre tout de suite ?

Tout de suite, non. Ca peut paraître bizarre (*rires*) mais dès l'instant où ma mère m'avait coupé l'herbe sous les pieds, je me suis dit : je vais faire ma vie comme elle vient, je reste à Dakar, je continue mes études ici. Après mon diplôme, j'ai travaillé à Dakar comme commerciale chez Orange pendant 8 ans.

- Finalement vous vous décidez à rejoindre votre mari, qui était Français, ce qui aurait dû faciliter les choses ?

Mais non, la quête des papiers, du visa, a été semée d'embûches. Au consulat de France, on me disait chaque fois : « Vos papiers, on ne les a pas encore reçus », ou bien « Les papiers envoyés par votre mari ont été perdus ». Pendant près de 5 ans on m'a ballotée d'un service à l'autre. Mon mari a dû faire des allers-retours depuis la France. Il a fallu qu'un jour il pète les plombs au consulat de France. Le consul a accouru car la dame qui le recevait ne voulait pas l'entendre. Le consul a parlé avec mon mari. Et tout de suite ils ont fait les papiers et je suis partie.

- Et donc arrivée en France, qu'est-ce que vous avez fait ? Vous aviez déjà deux enfants.

J'ai cherché du travail, j'ai envoyé mon CV un peu partout. Chez Orange bien sûr, puisque j'avais travaillé pour eux au Sénégal. Mais la dame que j'ai eue au téléphone m'a découragée quand elle a su que j'avais un bébé. Donc j'ai fait des petits boulots : sorties d'école pour les familles, aide à domicile... Mais j'étais tellement découragée que j'avais envie de reprendre mes affaires et de repartir au pays. Puis je me suis dit que ma seconde passion, après le marketing commercial, c'est la cuisine. J'ai alors été au Pôle Emploi de Montreuil, j'ai vu une conseillère qui m'a orientée vers une formation, en 2014. Après l'obtention du CAP en cuisine, j'ai commencé à travailler en intérim pour des collectivités. Puis j'ai été embauchée à Roissy Parc dans un hôtel 4 étoiles et je suis finalement devenue chef dans un restaurant traditionnel français. J'ai trouvé ma place.

- Une dernière question : vous êtes Française ou Sénégalaise ?

Je suis encore Sénégalaise. Mais mon mari et mes enfants sont français (*rires*).

”

Par Cécile de Rouville, membre du GRDR

EVOLUTION DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE DEPUIS LES ANNÉES 1960

La liberté de circulation, devenue enjeu majeur des politiques d'immigration a modifié la temporalité et la dynamique des migrations, au nord comme au sud.

Les années 1960 : intensification des migrations de travail, régionales et internationales

Les migrations saisonnières des jeunes hommes du fleuve qui se rendent après l'hivernage dans les zones côtières pour les travaux agricoles sont devenues une tradition. Héritées des migrations forcées de la période coloniale, ces migrations entre régions sahéliennes et régions converties aux cultures de rente apportent aux familles un complément de revenus.

Des courants migratoires nouveaux encouragés par les pays occidentaux se développent sur le principe de la noria entre le bassin du fleuve Sénégal et certaines régions françaises. Les départs sont organisés avec l'aide des émigrés qui financent le voyage. Au village, le groupe des aînés choisit qui va partir. A l'arrivée, la communauté s'occupe de l'accueil (papiers, logement, travail) et prend en charge l'arrivant. Pour les jeunes célibataires, l'émigration représente un moyen d'accéder au statut d'adulte.

Ces mobilités obéissent aux règles du fonctionnement lignager des sociétés.



© UNICEF/Ashley Gilbertson

Deux jeunes migrants regardent une carte du monde après être arrivés en Italie en 2016 non accompagnés de leurs parents. (archive)

Encadré : Un recrutement massif dans l'industrie

De 8 000 en 1960 le nombre des travailleurs africains en France, majoritairement Soninkés (70%) et Toucouleurs (15%), est passé à 60 000, 25 ans plus tard. Originaires du bassin du fleuve Sénégal : 43% d'entre eux viennent du Mali, 31% du Sénégal et 20% de Mauritanie. Ils sont employés dans des secteurs (mécanique, métallurgie, chimie, bâtiment, travaux publics, sous-traitance dans le transport ou le nettoyage) où les conditions de travail sont très dures et les salaires bas. Ils sont peu qualifiés : 80% de manoeuvres, 19% d'ouvriers spécialisés et 1% d'ouvriers qualifiés. Ils constituent une main d'œuvre très flexible facile à remplacer. Aux côtés des ouvriers, ils apprennent la lutte pour défendre leurs droits. (CEDETIM, 1975).



Formation antenne du Grdr à Rouen 90s

Les ruptures des années 1970-1980 : précarisation et travail clandestin

Les sécheresses chroniques provoquent dans les années 1973-74 une crise agricole majeure à l'origine d'un exode rural qui pousse durablement les populations vers les zones côtières et les villes comme Dakar.

Alors que la survie des familles restées dans les villages dépend de plus en plus des salaires des émigrés, les années 1970 marquent un tournant dans la politique d'immigration. En 1972, les circulaires Marcellin-Fontanet conditionnent le séjour des étrangers à la détention d'un contrat de travail. Les travailleurs émigrés touchés par le chômage de masse dû au choc pétrolier et au ralentissement économique se retrouvent dans l'illégalité. En 1974, la France suspend l'immigration des travailleurs émigrés. La noria n'est plus possible. Les séjours s'allongent sans possibilité de retour au pays pour les congés au risque de ne pas pouvoir revenir ou être remplacé. En 1977, pour diminuer le nombre d'étrangers, une « aide au retour », connue sous le nom de « million Stoléru » est proposée aux émigrés qui la détournent et repartent ailleurs (sud de l'Europe, Etats-Unis).

Les freins à la mobilité ne cessent de se multiplier : durcissement des conditions de séjour, renforcement des contrôles, obstacles au regroupement familial. Cette politique entraîne l'augmentation des migrations clandestines, organisées par les patrons eux-mêmes (Papa Demba Fall). En 1986, la mise en place d'une politique de visa accroît encore les restrictions de liberté des étrangers.

Les années 1990-2000 : vers une gestion européenne de l'immigration

Alors que les industriels soustraient leur production à l'étranger, les pays européens coordonnent leurs législations et imposent leur volonté d'externaliser la gestion et le contrôle de leurs frontières aux pays du sud en échange d'une aide au développement. La fermeture progressive des voies d'immigration légale vers la France aggrave la situation personnelle et familiale des émigrés.

Devenue frontière externalisée de l'espace Schengen, l'Afrique de l'Ouest avance vers une intégration économique selon la stratégie de développement initiée en 1975 par le traité fondateur de la CEDEAO qui a instauré la liberté de circuler, de résider et de s'établir au sein de l'espace ouest-africain.

Les migrations « irrégulières » des années 2000 entre insécurité et zones de transit

Le renforcement des contrôles exercés au départ oblige les migrants à emprunter des routes plus longues, des itinéraires plus dangereux. L'insécurité ne rebute pas les jeunes qui sont à la recherche d'opportunités pour gagner leur autonomie en se constituant un capital qui leur permettra d'ouvrir un commerce, d'exercer un petit métier, de se marier comme ils veulent, d'acquérir un statut social et se libérer de l'emprise des aînés. La ville, lieu-ressource pour se former, apprendre un métier, trouver un emploi apparaît comme la voie vers l'émancipation, y compris pour les filles de plus en plus nombreuses à partir des villages. La valorisation sociale dont jouit le migrant « qui réussit » compte pour beaucoup dans leur motivation. « La migration, c'est un rite de passage » P.D.Fall.

Les jeunes pour lesquels la migration vers l'Europe semble hors de portée, tentent leur chance à Bamako devenue une zone de transit rivalisant avec Dakar, première région d'émigration sénégalaise vers l'Afrique et l'Europe. S'appuyant sur les réseaux de solidarité ethnique, les candidats au départ y trouvent le « savoir-faire » nécessaire pour contourner les dispositifs de contrôle des frontières. (N.Robin).

L'intégration des migrants de la deuxième génération

Nés en France ou arrivés dans le cadre d'un regroupement familial, ils ne vivent plus en communauté dans les foyers. Ils s'installent avec la volonté de s'insérer et d'assumer leurs responsabilités. Leurs besoins financiers sont nombreux (éducation, logement, santé, ...voire projet d'entrepreneuriat). Les difficultés à vivre dans le double espace augmentent. Dès qu'ils ont une famille à charge, les montants versés aux caisses de solidarité diminuent. Avec la décentralisation et la multiplication des acteurs, les migrants ont perdu le monopole du développement des territoires d'origine. Pour reprendre le contrôle, du fait du regroupement des communes, la solidarité doit s'exercer à une échelle plus large que la famille ou le village, ce que favorise le droit des étrangers à se constituer en association.

Par Bernadette Thomas, membre du CA

EN FINIR AVEC LES IDÉES REÇUES SUR LA MIGRATION

D'après l'intervention de François Héran à la conférence du 28 février 2020 « les migrations font bouger le monde »

François Héran est un sociologue, anthropologue et démographe français. Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, il est agrégé de philosophie, titulaire d'une thèse d'anthropologie de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales et d'un doctorat d'état de l'Université Paris-Descartes. Depuis juin 2017, il est Professeur au Collège de France où il occupe la chaire « Migrations et Sociétés ».



Camps d'infortune© Faro (France)

La France est un pays d'immigration de longue date et la littérature sur le thème de l'invasion est pléthorique. En particulier, les Juifs étaient considérés comme des étrangers. La Révolution leur a accordé le statut de citoyens, ce qui a exacerbé le rejet des Juifs.

Une hantise de l'invasion constamment démentie par l'histoire

La hantise de l'invasion est toujours présente aujourd'hui. On retrouve une extraordinaire répétition de ces hantises, constamment démentie par l'histoire. En réalité, l'impact des migrations sur la situation économique de la France a été très faible, y compris lors de l'immigration du million de « pieds noirs » d'Algérie en 1962.

De nos jours, la migration a évolué et se compose essentiellement de personnes en provenance du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Mais il faut resituer la migration vers l'Europe dans son contexte global. En effet 75 % de la migration subsaharienne a lieu vers des pays de la sous région. Il est faux d'appliquer les théories physiques des vases communicants aux humains. Ce n'est pas parce que l'Afrique a une natalité galopante que les surplus humains vont se déverser sur l'Europe. Les ressorts de la migration africaine sont les mêmes que pour toutes les migrations, il s'agit avant tout de projets de vie.

Les Africains ne sont pas les seuls à migrer

Les statistiques sur la part des expatriés dans la population totale au niveau mondial montrent que dans les grands pays tels que les Etats Unis, la Chine ou l'Inde, les personnes migrent à l'intérieur du pays. Les chiffres des pays européens sont plus surprenants : sur une population totale de 80 millions, les expatriés Allemands sont 4 millions tandis que les Britanniques sont 4 millions sur une population de 66 millions

Les Français sont 2 millions à s'expatrier sur un total de 67 millions. Donc les Africains ne sont pas les seuls à migrer et cela ne questionne pas l'opinion publique. Les pays dans lesquels les personnes émigrent le plus sont les pays intermédiaires : Balkans, Maghreb, Turquie, Géorgie, Albanie, Mexique.

Le France de moins en moins attractive

En Afrique subsaharienne, un tiers des personnes interrogées aimeraient changer de pays, mais seulement 12 % voudraient émigrer vers la France et 20 % vers l'Italie. De plus, la France est de moins en moins attractive : par exemple, une étude menée il y a 10 ans sur les migrants togolais a montré que le premier pays d'émigration était les Etats Unis, suivis par le Gabon, le Burkina Faso, le Mali et la France n'arrivait qu'en cinquième position.

Les arguments avancés par les uns et par les autres pour prendre position pour ou contre la migration sont de natures différentes. Contre la migration, les arguments le plus souvent évoqués sont les impacts sur le chômage, les coûts de la protection sociale ainsi que la crainte de la confrontation avec d'autres cultures et la fameuse théorie du remplacement. En faveur de la migration, outre l'ouverture à des cultures différentes qui viendraient enrichir la nôtre, les arguments économiques mettent en relief le vieillissement de la population et les déficits de main d'œuvre dans certains secteurs économiques.

L'impact économique de la migration est extrêmement faible.

En fait, toutes les études sérieuses sur l'impact économique de la migration montrent que celui-ci est extrêmement faible sur l'économie, le plus souvent neutre, ou bien légèrement positif. L'impact sur le coût de la protection sociale des migrants est négligeable. Il est essentiellement corrélé à la structure par âges de la population migrante. Du fait qu'il s'agit essentiellement d'actifs en âge de travailler, cette population est globalement contributrice.

Est-ce que la migration peut être négative pour les pays de départ ? L'effet est mitigé : il y a d'une part une fuite des cerveaux et donc un affaiblissement de la population active ; en revanche les migrants contribuent fortement à aider leur famille et donc de lutter contre la pauvreté. Mais cela ne suffit pas, il y a un besoin d'aide complémentaire.

En conclusion, les idées reçues sur la migration sont contredites par les études démographiques et économiques et relèvent plutôt d'une peur ancestrale de l'étranger que de faits avérés. « Il est temps que nos dirigeants tiennent sur l'immigration une parole de raison plutôt qu'un discours de peur ».

LES POLITIQUES EUROPÉENNES EN PLEINES CONTRADICTIONS



L'Europe devant l'immigration. Plantu, Le Monde du 21 juin 2003

Les politiques migratoires européennes ont failli, mais les sociétés civiles et les acteurs des territoires maintiennent l'ouverture et l'accueil à l'égard de l'autre. En Afrique, les politiques européennes sont de plus en plus tournées vers des impératifs de sécurité. Celle de l'Europe. Les limitations des circulations, au Nord mais aussi au Sud, pourraient peser sur les dynamiques de développement des territoires.

Une politique européenne qui se ferme. Un refus de solidarité entre pays membres, qui se manifeste aussi dans la lutte contre la pandémie.

Prise dans les effets non anticipés des crises politiques et militaires du Proche Orient et de la Libye, l'Europe dérive sous la pression des crispations identitaires et de leurs traductions électorales qui se manifestent dans tous les pays membres. Cela conduit au renfermement sur ses frontières extérieures, mais aussi sur ses frontières intérieures entre États membres.

La pandémie du coronavirus fournit un autre exemple des replis nationalistes sans coordination ni solidarité entre les pays de l'Union européenne, comme c'est déjà le cas vis-à-vis de l'Italie et de la Grèce en matière d'accueil des migrants et des réfugiés.

Le résultat est une faillite de la politique migratoire européenne qui a durci les conditions d'entrée sur le territoire européen, continué à repousser les migrants sur la Méditerranée provoquant de nombreuses noyades, maintenu des conditions de vie indignes dans les camps de réfugiés. Pris comme moyens de marchandage dans le bras de fer avec la Turquie, ceux-ci subissent maintenant la pandémie qui risque de provoquer des ravages humains dans ces camps, aux frontières mêmes de l'Europe.

Pourtant, une politique d'accueil est possible

Comme le montrent les initiatives des individus, des associations, des collectivités locales qui s'engagent, en solidarité, auprès des personnes qui arrivent sur le territoire et demandent aide et reconnaissance.



Julie Graux, Imagine Magazine

L'exemple de la ville de Grande Synthe le démontre. Avec, pourtant, un taux de chômage élevé (28 % de la population active), la commune a mis en place une politique solidaire en ouvrant un centre d'accueil pour les migrants, même si la nouvelle équipe municipale semble en recul par rapport à ces avancées. Et la pandémie actuelle ajoute aux difficultés des migrants et réfugiés de la région.

Un réseau de collectivités et d'élus locaux s'est constitué et a formé « l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants » (ANVITA <https://villes-territoires-accueillants.fr/>). Ce réseau vise à partager les bonnes pratiques en matière d'accueil de toute personne, migrant ou pas, qui souhaite venir dans ces territoires.

On note que les centres d'accueil mis en place en France demeurent en fonction à ce jour et que la Justice en France a finit par casser le « délit de solidarité » qui avait vu, en premières instances, des militants condamnés pour avoir aidé des réfugiés migrants après leur entrée sur le territoire.

Les relations avec les pays du Sud sont de plus en plus marquées par la donne migratoire

Les enjeux sécuritaires en matière de terrorisme et la volonté de contenir les migrants prennent une place grandissante dans les approches que l'Europe adopte dans sa politique vis-à-vis de l'Afrique, tant en Afrique du Nord qu'en Afrique subsaharienne.

On sait que l'essentiel des migrations en Afrique se mènent entre pays du continent mais les politiques européennes poussent à la limitation des circulations entre ces pays. L'établissement rigoureux des états-civils, de documents d'identité plus sûrs, aura des conséquences positives lors des consultations électorales notamment mais leurs effets négatifs sur la mobilité intra africaine sont manifestes.

Au fond, on doit questionner en profondeur les raisons qui poussent à la mobilité des hommes et des femmes en Afrique, notamment subsaharienne. Parmi les causes qui peuvent être identifiées comme relevant des acteurs européens, on peut souligner l'incohérence des politiques que l'UE et ses pays membres mènent vis-à-vis du continent, des politiques commerciales ou d'investissement (dans les industries extractives notamment) qui privilégient les intérêts des acteurs économiques du Nord, mais qui provoquent exode rural et poussées migratoires.

Au total, les approches restrictives sur les circulations des politiques européennes, au Nord mais aussi au Sud, ne vont-elles pas freiner les dynamiques locales de développement, notamment celles liées au double-espace que le Grdr a mis en relief ?

Par Jacques Ould Aoudia, membre du CA

LE FESTIVAL DES TROIS RIVES DE DIOGOUNTOURO

Diogountouro, à la jonction des trois frontières de la Mauritanie, du Mali et du Sénégal, le lieu idéal pour fêter les 50 ans du Grdr dans la vallée du fleuve Sénégal du 6 au 8 décembre 2019.

Ce fut une vraie fête transfrontalière parce que les populations des 3 pays y sont venues par milliers et parce que les autorités locales de Mauritanie, de Kayes et de Bakel étaient toutes représentées, comme le témoignage vivant de 50 ans d'ancrage territorial du Grdr dans la région.



Ce fut une fête populaire avec des milliers de gens et un réel succès des activités culturelles, artistiques ou ludiques : course de pirogues, course de moutons, match de foot entre les 40 ans d'Aroundou et les 50 ans de Diogountouro et bien sûr concert donné par Demba Tandia dans la soirée du 7 décembre : 12 à 15 000 personnes venues partager un moment inoubliable avec leur illustre chanteur. Je vous laisse imaginer l'ambiance...

Ce fut une fête de d'échanges et de réflexion, avec des ateliers tenus devant un public attentif, parfois très ému par des témoignages inoubliables de parcours migratoires ; ils ont brassé les idées, proposé des pistes de travail sur les grandes thématiques d'actualité : mobilités humaines, gouvernance locale, changement climatique, jeunesse et emploi, agroécologie. Des débats riches et une production intellectuelle de qualité.

Ce fut une fête du vivre ensemble avec un accueil si chaleureux des équipes du Grdr, des COS, des autorités locales, un accueil avec tant de bienveillance, d'attention, de générosité. Merci pour cette hospitalité. Et puis merci aussi à tous ceux qui ont œuvré à cet événement inoubliable. Sur place, il a permis de renforcer le lien social et c'est là un cadeau inestimable.

Francis MONTHÉ
Président du Grdr

